



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 2 juillet 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

220 contrôles routiers du 24 au 30 juin 2013 1 106 infractions

Entre le lundi 24 et le dimanche 30 juin 2013, les forces de l'ordre ont mis en place 220 contrôles routiers qui ont permis de relever 1 106 infractions sur les routes ardéchoises.

609 excès de vitesse ont été constatés ainsi que 20 alcoolémies.

4 permis de conduire ont été retirés et 45 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.



CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr